

## Critique de la motion d'orientation proposée par le président

Passons sur la mégalomanie générale qui émane de ce texte. Il faut certes essayer de se développer, mais gardons aussi à l'esprit que nos moyens et nos compétences ne sont pas celles d'une association de niveau national.

**1<sup>ère</sup> remarque** : texte trop long, ne donnera pas envie de le lire (à ajouter aux autres rapports). L'AG a besoin d'orientations et non d'initiatives particulières pour parvenir aux buts recherchés : les initiatives, c'est le comité qui décide.

**2<sup>ème</sup> remarque** : de nombreux passages ne relèvent pas d'une motion d'orientation, mais plutôt d'une sorte de règlement intérieur des différentes instances de l'ARBR. D'ailleurs avons-nous besoin d'un règlement intérieur dans une association qui a priori n'est pas composée de clans antagonistes qui se chercheraient querelle à tout propos (ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent) et dans laquelle les différences de points de vue devraient pouvoir se résoudre par la discussion ? D'autre part, d'autres passages font allusion à peine déguisée à la crise de ces derniers mois, qui ne concerne que les membres du Comité et dont les adhérents ne peuvent comprendre ni les tenants ni les aboutissants.

**3<sup>ème</sup> remarque** : plusieurs idées sont présentées comme si elles étaient le résultat d'une analyse approfondie du comité sortant, ce qui n'est évidemment pas le cas. Elles auraient mérité d'être discutées au sein du comité, et non présentées à la va-vite pour validation. Rappel : la motion proposée à l'AG est certes présentée par le président, mais pas en son nom propre.

## INTRODUCTION

**Paragraphes 1 et 2** : inutiles

**Paragraphes 3 et 4 et 5**: pourquoi partir bille en tête contre le pouvoir actuel en place et porter le drapeau des mouvements sociaux (ce qui n'est pas notre rôle) ?. D'autre part, pourquoi vouloir dissocier notre action de celle de la naissance de l'ARBR ? Non le contexte n'a pas changé et notre rôle d'éducation populaire non plus. Quant-à la volonté même pas dissimulée de « *former les jugements* » des citoyens ..., les adhérents apprécieront. Contentons-nous de leur donner les clés pour comprendre.

*Proposition* : « *La motion d'orientation de 2018 nous incitait à « afficher et affirmer avec détermination la modernité de la parole de l'Incorruptible, et l'œuvre considérable, sociale, politique et administrative de la Révolution Française ». Face à la désinformation, aux caricatures ou aux falsifications de l'Histoire auxquelles se livrent la plupart des médias, ces objectifs sont toujours d'actualité. Sans tomber nous-mêmes dans la caricature, il nous appartient de nous demander ce que sont devenues les valeurs prônées par Robespierre et les acquis de la République de 1792, de les rappeler, voire dénoncer les manquements à ces valeurs.* »

**Paragraphe 6** : « *depuis 2018 nous continuons à perdre une quarantaine d'adhérents chaque année, particulièrement parmi les retraités de l'enseignement et des catégories supérieures* ». Quelles stats nous permettent de dire cela ? (voir le tableau envoyé)

**Paragraphe 7** : est-ce bien utile ? là encore il s'adresse au comité directeur.

## OBJECTIFS PRIORITAIRES ET MOYENS

1. **Parler histoire au regard du présent** : non (cf par.5) supprimer le paragraphe entier

1.1 : Partir de la Révolution pour évoquer des problèmes actuels et non l'inverse (et pas systématiquement). **Proposition** : « Les problématiques nées pendant la Révolution française, sont parfois celles de notre temps et peuvent fournir à notre public un éclairage sur le présent. Des thèmes comme les femmes en révolution, les minorités, les constitutions de 91 et 93, la représentation électorale, etc, peuvent être exploités.

1.2 Et 1.3 : OK

2. **Les moyens** :

- a. « *la diversité des approches sans préjugé ni a priori d'aucune sorte* » : c'est-à-dire ?
- b. Les comités locaux : il faudrait davantage qu'une allusion
- c. Le bulletin : « un ou deux rédacteurs ? », « *règles de publications formelles, fluctuantes et qui découragent* » ?

2.1 « Repenser le rôle du bulletin ... » : discuté en Comité ? OK pour officialiser en AG le COM-RED

2.2 et 2.3 paragraphes inutiles car ils nous lient à des actions, à l'exclusion de toutes autres. Ce sont- là des prérogatives du comité

2.3 : exemple typique de la volonté de contrôle du président, à discuter certes mais en comité, pas à l'AG

Proposition en lieu et place du chapitre sur les moyens : « *Pour mettre en place ces actions, nous avons besoin d'un A.R.B.R fort, ce qui nécessite d'atteindre les objectifs suivants :*

- *mener une politique de recrutement, en particulier vers une population qui n'a pas toujours les clés pour analyser et reformuler ce qu'on entend à la télévision.*
- *renforcer les organes de décisions de l'ARBR (comité de direction, comité de rédaction, bureau), si possible avec des arrageois (mais pas seulement) pour faciliter les déplacements aux réunions et les contacts avec les institutions locales.*
- *trouver les moyens de déconcentrer notre travail par la mise en place de comités locaux à qui il faudra laisser une certaine marge d'autonomie sans toutefois dévier des objectifs généraux définis par l'Assemblée Générale ou ceux plus opérationnels du Comité directeur.*
- *associer davantage d'adhérents de toutes les régions à la rédaction de nos publications et aux travaux de recherche*

3.1 **la question des adhérents** :

- *perdu 42 adhérents ?* Voir tableau
- *quels amis ?* qui a décidé d'envoyer le bulletin aux amis, si ce n'est le président lui-même ?
- *l'adhésion simple* ne donnerait plus droit à l'abonnement au bulletin ?

- *modalités d'envoi aux établissements et institutions* : c'est-à-dire ?
- *déterminer un montant maximum de cotisation* : pourquoi ? en revanche, il serait bien de proposer à l'AG un [nouveau tarif de cotisation](#)
- 

**3.2 les organes de fonctionnement de l'ARBR** : il s'agit encore d'un « rappel à l'ordre du chef » destiné aux membres du comité. Rien à faire dans une motion d'orientation.

### **3.3 la communication :**

*Comités locaux* : ok si pas déjà dit dans les moyens

*Améliorer nos relations avec la presse* : oui mais que proposons-nous à l'AG ?

*Optimiser les outils* : oui, comment ?

**Conclusion** : OK, mais citation de Mazauric en contradiction avec les orientations générales de la motion : l'ARBR est avant tout un organe d'information historique populaire et non une manière de critiquer la société en place (même s'il faut parfois le faire).